



-3 Règles spécifiques du Foot à 8 Seniors F

Loi 1 : Le Terrain

- Un terrain de football à 8 est mis en place sur un demi terrain de football à 11.
- Les buts seront munis de filets et auront une dimension de 6m x 2m. Ils doivent être fixés selon les normes de sécurité parues au décret n°96-495 du 4 juin 1996.
- La surface de réparation aura des dimensions de 26m x 13m. S'il n'est pas possible de tracer la surface du terrain, il est conseillé d'utiliser des coupelles plates pour matérialiser les quatre angles.

Loi 2 : Le Ballon –

Un ballon de type n° 5 de 68 à 70 cm de circonférence sera utilisé pour la compétition.

Loi 3 : Nombre de joueuses

- Une équipe se composera de 8 joueuses au moins dont une gardienne de but.
- Une équipe devra comporter **au moins 6 joueuses** pour débiter ou poursuivre la rencontre. - Le nombre de remplaçantes est fixé entre 0 et 4.
- Les remplaçantes peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre.
- Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçantes.

Loi 4 : Equipement des joueuses

- Les joueuses devront porter un maillot, un short, des chaussettes entièrement relevées et des protèges tibias.

Lois 5 et 6 : Arbitre et Arbitres assistants

Identique au foot à 11.

Loi 7 : Durée de la partie

- La durée de la rencontre est de **2 x 40'**.

- La durée de la mi-temps de 15 minutes maximum.

Loi 8 : Coup d'envoi

- Les joueuses de l'équipe opposée à celle qui donne le coup d'envoi ne pourront s'approcher à moins de 6 mètres du ballon avant qu'il ne soit en jeu.

- Un but ne peut être marqué directement sur un coup d'envoi.

Loi 9 : Ballon en jeu ou jeu arrêté

- Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à terre ou en l'air.

- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.

Loi 10 : But marqué

- Un but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but, entre les montants et sous la barre.

Loi 11 : Hors-jeu

- Le hors-jeu est jugé au départ du ballon.

- Le receveur doit faire action de jeu.

- Une joueuse est en position de hors-jeu si elle est plus près de la ligne adverse qu'à la fois le ballon et l'avant dernier défenseur (le hors-jeu se juge à compter de la ligne médiane).

- Il n'y a pas de hors-jeu sur une touche, un coup de pied de but et un coup de pied de coin.

Loi 12 : Fautes et incorrections

Les fautes ci-dessous sont sanctionnées d'un coup franc indirect :

- jouer de manière dangereuse,
- faire obstacle à l'évolution de l'adversaire,
- empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains.

Les fautes spécifiques de la gardienne but entraînant un coup franc indirect :

- prendre le ballon à la main sur une passe effectuée du pied par un partenaire*
- dégager le ballon de volée ou de ½ volée**
- reprendre le ballon à la main, après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par une autre joueuse.
- prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche effectuée d'un partenaire.

* Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées.

** Dans le cours du jeu, lorsque la gardienne est en possession du ballon, elle peut relancer

long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits. De même, il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou de ½ volée.

Endroit de la faute :

toute faute commise par l'équipe défendante dans sa surface de réparation entraîne un penalty, à l'exception de :

- la passe délibérée du pied à sa propre gardienne de but. Celle-ci entraîne un coup franc indirect à l'endroit de la faute (ramener le ballon perpendiculairement sur la ligne des 13m). Le placement d'un mur est autorisé.
- le dégagement de volée ou de ½ volée par la gardienne de but (même sanction que pour la passe délibérée).
- toute faute commise hors des surfaces de réparation entraîne un coup franc direct ou indirect (selon le type de fautes).

Loi 13 : Coup Franc

- Lors de l'exécution d'un coup franc, les adversaires doivent se trouver à au moins 6 mètres du ballon.

Loi 14 : Coup de pied de réparation

- Lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, le ballon sera placé sur le point de réparation, à 9 mètres de la ligne de but, face au but.

Loi 15 : Rentrée de touche

- Elle est effectuée à la main, comme pour le foot à 11.

Loi 16 : Coup de pied de but

- Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à 1 mètre à droite ou à gauche du point de réparation.

Loi 17 : Coup de pied de coin

- Le ballon est placé au point de corner. - Les adversaires doivent se placer à au moins 6 mètres du ballon.